

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

DU MERCREDI APRÈS-MIDI

ALSH :LE PREAU

14 rue du Fournil- 61360 SAINT JOUIN DE BLAVOU

Année scolaire 2023-2024



Directrice : Angélique MECHE
Animatrice : Virginie TABOUELLE

Coordonnées utiles :

Communauté de communes du pays de Mortagne au Perche : 02 33 85 35 80
Service animation jeunesse : Céline TOREAU : 02 33 25 18 57
Mairie de St Jouin de Blavou : 02 33 25 93 14
Centre de loisirs Le Preau : 02 33 83 08 32
Directrice : Angélique MECHE : 06 10 08 56 35
Animatrice : Virginie TABOUELLE:06 07 48 12 11

Présentation de la structure :

L'accueil de loisirs est organisé par la CDC DU PAYS DE Mortagne au Perche.
L'accueil est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans et l'après midi entière de 12h à 17h puis possibilité d'une garderie jusqu'à 17h45 et enfin sur attestation employeur jusqu'à 18h15 ,
Ces horaires correspondent au temps du repas et aux activités de l'après midi .
Le repas est fourni par les familles et peut être réchauffé sur place .

Les locaux :

- une cuisine pour la gestion des repas du midi et pour la préparation du goûter
- un bloc sanitaire adapté
- une grande salle de jeux
- une grande salle dédiée aux activités manuelles avec l'armoire à matériel et la bibliothèque.
- une salle avec un accès limité pouvant être utilisée pour l'infirmerie, l'espace de repos, un bureau équipé pour l'équipe d'animation
- une très grande salle servant à la restauration avec un coin salon pour la lecture de repos le retour au calme, le rassemblement préalable à une activité sportive
- la structure d'accueil dispose d'un grand espace extérieur clos

L'équipe pédagogique :

La directrice ,Angélique MECHE et Virginie TABOUELLE diplômée BAFA ensemble sont présentes de 12h à 18h 15 durant l'année scolaire. Elles réalisent les différents programmes d'animation que nous mettons en commun avec le centre de loisirs de Puyravau.

La directrice :

- Garante du Projet Éducatif
- Élaboration, mise en œuvre et évaluation du Projet Pédagogique
- Garante de la législation en vigueur concernant les accueils collectifs de mineurs
- Gestion de l'équipe d'animation, formation des animateurs
- Gestion de l'accueil
- Communication avec les familles, enfants, équipe, organisateur, personnels, prestataires, partenaires
- Garante de la sécurité physique et affective des enfants
- Garante du respect des règles sanitaires et de l'hygiène sur le centre
- Gestions administrative, matérielle et budgétaire

L'animatrice :

- Préparer, animer et organiser les activités et temps de vie quotidienne
- Respect du projet pédagogique et application des décisions de la direction
- Accueil et encadrement des enfants en leur permettant de profiter pleinement de leurs vacances
- Être disponible, dynamique et initiateur d'une dynamique au sein du groupe, ouvert d'esprit, pas timide
- Garante de la sécurité physique et affective des enfants
- Garante du respect des lieux, du matériel et de l'application des règles de vie
- Communication avec les enfants, les parents, les animateurs et le directeur
- Respect des choix et rythmes des enfants
- Travailler en équipe
- Participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan

Présentation du projet éducatif :

Le Projet éducatif « doit permettre à l'enfant de devenir un citoyen à part entière.

Il précisera les intentions qui tendent à développer les facultés, morales, physiques et intellectuelles, pour que chacun puisse approcher « l'idéal » de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Liberté, Égalité et Fraternité sont trois valeurs qui s'acquièrent très tôt par le biais de l'éducation.

Dans le respect de la cellule de base à l'éducation de l'enfant, la Communauté de Communes du pays de Mortagne au Perche se doit de mettre en place les conditions favorables à l'apprentissage de ces valeurs.

Respectueuse des choix et à l'écoute de l'enfant et de son entourage familial, son rôle est de travailler en relation avec la famille et non pas se substituer à elle.

Le centre de loisirs est un lieu où chacun devra travailler dans ce sens afin que l'enfant puisse découvrir et s'approprier les milieux Social, Humain et Naturel dans lesquels il évolue.

Le centre de loisirs doit être un lieu d'expression pour chacun (enfants et adultes). Les objectifs éducatifs décrits dans ce projet ne sont en aucun cas stricts et pesants.

Ce projet se veut être une référence où chaque individu pourra se reconnaître et travailler pour tendre vers les objectifs visés. Il est ouvert à tous et reste un guide d'actions.

Le centre de loisirs est un lieu où tous les enfants quels que soient leurs conditions physiques ou sociales sont accueillis avec une même attention, dans le respect de ce qu'ils sont. Il doit offrir un réel temps de vacances à tous les enfants : temps de détente, temps éducatif et culturel propre à développer l'imagination, l'esprit d'initiative et la responsabilité, temps de rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes.

L'enfant doit rester au cœur de la réflexion de tous et de chacun des projets qui sont élaborés. »

Objectifs pédagogiques :

Favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant :

- permettre à l'enfant de développer sa créativité , son imagination et sa curiosité
- découverte des animations ou des activités qu'il n'a pas l'habitude de pratiquer
- mise en valeur de ses capacités aux jeux ou en individuel:l'enfant s'exprime aux travers de différentes activités et peut alors se découvrir une capacité
- prise en compte des envies de chacun : l'emploi du temps de la journée n'est pas fixe et chaque enfant peut s'exprimer son envie de réaliser une activité en particulière ou non
- l'éveil de la curiosité de l'enfant : proposer des activités diversifiées manuelles, spécifiques , gourmandes

Accompagner l'enfant à devenir citoyen :

- Découverte de la vie en collectivité par le partage , le dialogue , la tolérance , le respect:lors des différentes activités les enfants apprennent à respecter les différences d'âges , la capacités de chacun dans les différents domaines et à aider les autres
- Possibilité de s'exprimer et de s'impliquer dans la vie de groupe : les enfants peuvent proposer des activités, donner leurs avis et faire des choix
- Mise en place de règles de vie simples et comprises par tous (respect de soi et des autres, du matériel, , de l'environnement , du travail de chacun....)
- Activités manuelles avec du matériel de recyclage

Favoriser les relations avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative :

- Dialoguer entre les familles des enfants et les divers partenaires : le dialogue se fait dans la tolérance et le respect de chacun.

Favoriser les démarches autour de l'environnement et du développement durable :

- Initiation au tri des différents déchets et le gaspillage alimentaire : sur le temps du midi les enfants vont eux mêmes trier leurs déchets
- Sensibilisation à l'environnement proche
- Partenariat avec la médiathèque, le cinéma, avec le centre de loisirs de Puyravau

Favoriser la réussite des enfants au cœur des apprentissages fondamentaux :

- Améliorer et développer les compétences des enfants
- Développer le partenariat avec la médiathèque
- Assister à des spectacles adaptés aux enfants
- Développer la diversité des animations culturelles

Les activités :

- Diversifiées et variées : activités manuelles, cuisine, chants, grands jeux, jeux sportifs, jeux traditionnels, jeux de société, piscine, cinéma, sorties... Elles sont également variées sur la journée
- Proposées en lien avec une thématique définie à la semaine avec l'équipe d'animation lors de la réunion de préparation du centre
- Adaptées aux enfants, aux conditions météo, aux locaux... et préparées en amont. Elles sont proposées par tranche d'âge avec possibilité de réunir les groupes
- La participation des enfants aux activités n'est pas obligatoire, mais l'animateur doit inciter les enfants à faire l'activité, ou l'inclure dans son organisation si l'enfant ne souhaite toujours pas participer
- Les animateurs veilleront à aller jusqu'au bout des activités qu'ils proposent
- Le rangement de l'activité est inclus dans le temps d'activité, il s'effectue avec les enfants

Journée type de l'enfant :

12h20 :

- Les enfants sont accueillis dans la cour à la descente du car par la directrice
- Tous les enfants se rendent calmement dans la salle du repas
- Lavage des mains. Réchauffage des repas des enfants avec l'aide d'un animateur
- Déroulement du déjeuner

13h30 : Les plus petits font la sieste pour un minimum 30 mins de repos et activités calmes pour les autres enfants

14 h : Début des activités dirigées

16h : Rassemblement des enfants , passage aux toilettes avec lavage des mains puis installation pour le goûter

16h45 : Activités libres en attendant l'arrivée des parents

17h00 : Début des départs des enfants avec leurs parents

Budget :

Le directeur assure le suivi et la gestion du budget. Le centre de loisirs dispose d'un budget de 2€ par jour par enfant pour l'achat de matériel et les prestataires (billetterie, transport...), et 0,50€ par jour et par enfant pour la gestion des goûters.

Communication :

Les inscriptions :

- Inscriptions auprès du Service Animation Jeunesse de la Communauté de Communes
- Moyen de rencontrer les familles

L'affichage :

- Nombreux affichage à destination des enfants, des familles et de l'équipe

Temps d'accueil du matin et du soir :

- Communication orale avec les familles
- Disponibilité du directeur

